



Arrêté portant permission de voirie - VORTEX.IO

3Le Maire de la commune de Chaudeyrac,

Vu la loi n°82-213 du 2 Mars 1982 relative aux et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213-1 à L.2213-6 relatifs aux des maires en matière de circulation;

Vu le code la route et notamment les articles R.411-3 à R.411-8,

Vu la demande en date du 18 Août 2025 de l'entreprise VORTEX.IO, 13, rue André Villet - 31 400 TOULOUSE,

Considérant que cette demande se porte hors agglomération,

Considérant que les travaux d'installation d'un système de mesures hydrométriques sur un pont à route de Pierrefiche nécessitent une autorisation,

ARRÊTE

Article 1 : Du Lundi 29 Septembre au Vendredi 31 Octobre 2025 inclus, l'entreprise VORTEX.IO est autorisé à occuper le domaine public à exécuter les travaux sus-désignés sur le pont à route de Pierrefiche (Coordonnées : 44.6746825, 3.7641345) comme indiqué sur les plans et photos fournis avec la demande.

Article 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place et entretenue sous la responsabilité de l'entreprise VORTEX.IO. Le bénéficiaire s'assure de la signalisation conformément aux règles en vigueur, aux abords de la zone d'intervention et pour la pré-signalisation.

Article 3 : La société assurera la propreté de la chaussée dans la zone d'intervention et ses abords. Toute dégradation de la voie publique est à la charge de la société. Tout dommage causé au domaine public doit être réparé qualitativement à l'identique par la société.

Article 4 : Cette autorisation est délivrée à titre personnel et ne peut être cédée. Son titulaire est responsable vis-vis de la collectivité représentée par le signataire et vis-à-vis des tiers, des accidents de toute nature qui pourraient en résulter.

Article 5 : Le Maire, le chef de la Brigade de la Gendarmerie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation est adressé au demandeur.

Le 04/09/2025

Mr ROMIEU Serge,
Maire de Chaudeyrac

